



# PREMIER MINISTRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 20 novembre 2021

## **Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

### **Présentation du plan Destination France**

#### **Amboise**

**Samedi 20 novembre 2021**

*Seul le prononcé fait foi*

Messieurs les ministres,

Messieurs les parlementaires, députés et sénateurs,

Monsieur le président du Conseil régional,

Monsieur le président du Conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord m'adresser à notre hôte du jour, dans ce lieu magique, en le remerciant d'abord de nous accueillir ici, de la visite qu'il a bien voulu nous réserver, parce qu'elle était, je crois, extrêmement illustrative de ce qu'il faut faire et donc, de ce que je vais essayer de vous dire. Je veux lui rendre hommage aussi, peut-être d'emblée à travers lui, puisque je viens, en somme, annoncer ce matin un nouvel investissement des pouvoirs publics, je vais

m'exprimer au nom de l'Etat, mais il y a d'autres collectivités ici, donc de l'investissement public au bénéfice du tourisme. Mais m'adressant à vous, cher Monsieur, je veux rendre hommage à tous les investisseurs privés. Nous évoquons ensemble l'histoire du Clos Lucé, vos ancêtres qui l'ont repris sous le Troisième Empire, vous m'avez dit : 1855, c'est d'ailleurs cette époque où l'industrie - c'est la révolution industrielle - l'Industrie naît en France ou en tout cas, se développe fortement à l'instigation du Second Empire, Napoléon 3 ; ce sont souvent des dynasties familiales qui investissent dans l'industrie et qui, je le dis, ont une forte conscience de leurs responsabilités territoriales et de l'investissement dans le patrimoine et dans la culture des territoires. C'est ce qui s'est passé, vous l'avez ensuite, leurs successeurs ouverts au public, pour en faire ce que nous avons vu ce matin, avec des projets qui vont suivre.

Et je pense que nous avons, cher Jean-Baptiste, le devoir d'encourager toutes ces initiatives et à côté, des investissements publics qui sont indispensables, favoriser tous ces investissements privés, tout ce qui valorise finalement notre magnifique patrimoine.

Comme vous le savez, toutes et tous, il y a 5 siècles, c'est ici qu'est mort, dans votre magnifique région, Léonard DE VINCI. Ce génie universel avait choisi la France pour les dernières années de sa vie, répondant, vous le savez aussi, à l'invitation du roi FRANÇOIS 1er, lui-même... beaucoup de rois ont été fascinés par l'Italie, on les comprend d'ailleurs. En tout cas, Léonard allait pouvoir apprécier, sur ses vieux jours, la douceur du climat ligérien, la beauté de ses rives, ainsi qu'évidemment les châteaux de la région d'Amboise à Chenonceau. Je ne sais si, comme nous ce matin, s'il avait fait de la barque ou du bateau sur la Loire, mais en tout cas, quel moment là aussi exceptionnel.

Plus largement, je veux vous rappeler que la France compte 49 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, mais qu'aux côtés de ces sites remarquables, il n'est pas une ville, pas un village qui n'offre à son tour une jolie église à découvrir, un musée à visiter, un spectacle auquel assister, comme en témoignent les 14 100 monuments classés de notre pays, ses 8 000 musées, ses 1 500 festivals, et que dire du patrimoine naturel et environnemental que je viens de citer ; ce n'est pas l'élu, je le case au passage, des Pyrénées Orientales qui pourrait le démentir. Et puis la France, c'est bien sûr, Mesdames et Messieurs, j'insiste beaucoup, beaucoup là-dessus, surtout par les temps qui courent, c'est un art de vivre. Là encore aux côtés des fleurons nationaux, nos

600 restaurants étoilés, nos 17 vignobles de renommée mondiale, chacun peut apprécier partout en France ces mille et une spécialités qui dessinent une géographie gourmande de notre pays.

Et quand j'évoque ainsi devant vous notre patrimoine, notre art de vivre, notre gastronomie, je sais évidemment qu'il y a derrière des milliers de femmes et d'hommes, je vais mélanger tout ça, et je vais en oublier : des guides touristiques, des gestionnaires de structures d'accueil, des conférenciers, des artisans, des restaurateurs, des hôteliers, bref, tout un écosystème, comme on dit, passionnés par leur métier, par leur pays et qui, grâce à leurs savoir-faire, permettent aux visiteurs, aux touristes, de vivre des expériences inoubliables.

Alors, Mesdames et Messieurs, tout cela fait la force de ce secteur qui, dans notre pays - il y a quand même quelques chiffres, il faut les rappeler - pèse pour 8 % de la richesse nationale : 2 millions d'emplois directs et indirects, 16 milliards d'investissements touristiques. Ce n'est donc pas seulement une formidable vitrine, cher Jean-Baptiste, c'est aussi évidemment un puissant vecteur de création d'emplois, de qualification, de promotion et d'intégration.

Disant cela, je sais combien, du coup, pour tous les acteurs de ces secteurs, la pandémie a été un choc particulièrement violent et douloureux. Pour les activités elles-mêmes et puis, par le simple fait que la pandémie a suspendu les circulations et le tourisme, c'est l'échange, c'est la mobilité. Pour protéger les Français, l'Etat a dû, chacun le sait et je l'assume devant vous, prendre un certain nombre de mesures, difficiles, contraignantes qui sont venues frapper le cœur même de vos activités. La France n'a pu ainsi accueillir « que », quand même, 40 millions de touristes en 2020, 50, cette année, elle n'est pas finie. Mais enfin, c'est-à-dire quand même moitié moins qu'en 2019, c'est dire l'importance du choc. En termes d'activité, le dynamisme économique, les conséquences ont été particulièrement brutales. Là aussi, pardon de rappeler les chiffres, tous les professionnels les connaissent. Chute de 54 % des nuitées, de 50 % des recettes de voyages, et les investissements eux-mêmes ont baissé de 25 %. Même si je note que la France, je regarde les statistiques internationales, a mieux résisté que les destinations voisines, grâce, je le dis au passage, au socle et au dynamisme du tourisme bleu, blanc, rouge.

En tout cas, nous avons voulu essayer, Mesdames et Messieurs, d'emblée, je parle du Gouvernement de la République et de l'ensemble des collectivités publiques, prendre la mesure de vos difficultés et nous avons décidé d'y répondre avec force. Je voudrais rappeler quand même au passage, dans ce secteur comme dans tous les autres, que nous avons choisi de le faire dans la concertation. Et à ce titre, permettez-moi de rappeler que le comité de filière tourisme - alors, qui je puis citer Nicolas DAYOT, Valérie BONED, Didier CHENET, Laurent QUEIGE, Roland HÉGUY, Dominique MARCEL, Marie-Reine FISCHER. Et les autres ? Chaque semaine, ce comité organisé par notre cher Jean-Baptiste LEMOYNE, ici présent, a permis de vous écouter, de prendre en compte vos remarques, les remontées de terrain et d'adapter continuellement le soutien de l'Etat.

Je voudrais vous dire ici pour le revendiquer devant vous, que nous avons mobilisé 38 milliards d'euros pour venir en soutien du secteur du tourisme, notamment à travers vous savez tout ça, mais, acceptez quand même que je le rappelle, à travers les prêts garantis par l'Etat, dont 125 000 entreprises du secteur ont pu bénéficier, le fameux dispositif d'activité partielle, qui a été une réussite incontestable, le fameux dispositif "fonds de solidarité", incluant - ça vient des concertations - le dispositif dit "coûts fixes élargis", les adaptations que vous m'avez proposées de façon très pertinente pour les Outre-mer.

Nous avons aussi pendant cette période, à la suggestion de Jean-Baptiste LEMOYNE dégagé des moyens pour soutenir l'investissement, 3 milliards d'euros, dont je le dis au passage, 1,7 ont déjà été effectivement décaissés. Nous avons également dû ensemble, je le dis parce que ça vous concerne aussi, mettre en place une stratégie offensive de lutte contre la pandémie au premier rang de laquelle figure le déploiement massif de la vaccination, et le recours ciblé au pass sanitaire. Votre secteur est évidemment particulièrement concerné. Tout ça n'est pas simple, tout ça n'est pas facile, je le sais, croyez-le bien. Mais je veux vous dire, à la fois, Mesdames et Messieurs, ma gratitude, sur la façon dont vous avez fait face aux difficultés. Votre esprit de coopération, pour mettre en œuvre les dispositifs, bien sûr, dont nous nous serions tous bien passés, mais dont vous avez compris l'utilité et qui nous permettent, bien que la crise, hélas, vous le voyez bien, ne soit pas terminée, qui nous permettent de continuer à avancer, qui vous ont permis,

grâce à l'ampleur des dispositifs déployés par l'Etat d'être là et toujours là, et de m'écouter ce matin, de vous parler avec confiance d'avenir.

Car si aujourd'hui, le contexte demeure fragile - on est dans une cinquième vague de l'épidémie, notamment en Europe - la situation de votre secteur est quand même meilleure qu'elle ne l'était au cours des derniers mois. Si la reprise a été perceptible dès la période estivale, je constate qu'elle s'est confirmée lors des dernières vacances de la Toussaint qui ont permis d'enregistrer des records de fréquentation par rapport à la Toussaint 2019, je crois que l'on ne peut pas comparer avec 2020, ça n'aurait pas de sens, dans le secteur de l'hôtellerie, +15 %, mais aussi pour les locations de meublés entre particuliers, +54 %. Et cette reprise, d'après les données qui me sont communiquées, est notamment tirée par les sites majeurs de notre patrimoine historique et naturel.

Et ce n'est pas fini, je vais évidemment parler avec beaucoup de prudence, mais je constate que les perspectives de fréquentation des stations de sports d'hiver sont également encourageantes, comme en témoignent les nombreuses réservations déjà enregistrées pour Noël. De même, les visiteurs étrangers auxquels je faisais allusion tout à l'heure retrouvent le chemin de la France, même si les flux internationaux sont encore timides par rapport à la normale et qu'il faudra probablement attendre 2023 ou 2024 pour retrouver une forte dynamique.

Pour autant, nous ne devons pas collectivement nous satisfaire de ces indicateurs encourageants. D'abord parce que la crise sanitaire, je l'ai dit, n'est pas encore derrière nous, qu'elle va donc supposer de respecter tous les outils qu'on a mis place : le pass que j'ai évoqué, les protocoles spécifiques que nous négocions toujours. Mais je crois qu'au-delà, cette pandémie, finalement, elle a cristallisé, peut-être même accéléré un certain nombre de tendances de fond qui étaient à l'œuvre, mais qu'on ne voyait peut-être pas avec la netteté qui est celle qui les caractérise aujourd'hui. Alors je pense aux deux principales transitions de notre époque, que vous connaissez par cœur : la transition écologique, bien sûr, illustrée par la première partie de ce déplacement, tout à l'heure. Cette transition concerne ce secteur. Maintenant, tout cela est mesuré, on a un Haut conseil pour le climat, il y a beaucoup d'experts et c'est heureux, ce secteur représente tout de même 11% des émissions de gaz à effet de serre. Et on voit bien, par ailleurs, si je me

place cette fois-ci du côté de la clientèle, les aspirations à un tourisme responsable qui sont de plus en plus fortes. Et c'est heureux.

Mais je pense aussi à la transition numérique qui n'a pas attendu la crise sanitaire pour s'exprimer, mais qui est à la fois l'une des principales clés d'amélioration de l'expérience des clients, et dont on voit bien qu'elle est une voie d'avenir que la crise a mis en évidence de façon cette fois-ci irrémédiable. En fait, la crise nous a dit encore plus qu'avant : il nous faut proposer un tourisme plus qualitatif. En effet, vous le savez, si la France est la première destination en termes de touristes étrangers. Elle ne se situe, et cet écart est intéressant, qu'à la deuxième place en matière de recettes touristiques. Ce qui signifie que dans un contexte de concurrence internationale qui, là aussi, s'intensifie, la France doit impérativement proposer une offre plus qualitative, ce qui suppose une montée en gamme de toutes nos infrastructures et que nous assistons de plus en plus à la montée en puissance d'un tourisme davantage, comment dirais-je, en quête de singularité, voire d'authenticité, c'est vrai de tout d'ailleurs, mais du secteur qui nous réunit aujourd'hui en particulier.

Il faut être en mesure de proposer des expériences avec davantage de valeur ajoutée. Ce qui suppose non seulement de mieux valoriser notre patrimoine dans son ensemble, mais aussi de développer davantage de synergies entre les différentes formes de tourisme et donc, entre les différents métiers pour proposer des offres à plus haute valeur ajoutée. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais ce que je ressens en cette période particulière, on va dire, de notre histoire, c'est qu'il y a une quête de sens de nos concitoyens qui est plus forte, qui s'exprime avec davantage de vigueur, il nous appartient d'en tenir compte, une quête de proximité, une quête d'authenticité.

Et je le dis ici en particulier le numérique, c'est moderne, mais l'histoire, le patrimoine et l'identité, tout autant. Il n'y a pas d'opposition entre ces valeurs. Et j'en profite pour remercier les 4 intervenants que vous avez entendus à l'instant avant moi. Les deux premiers nous ont parlé de cette dimension métier qui se cache derrière ça parce que vous voulez y revenir, mais on peut faire tous les plans qu'on veut, s'il n'y a pas des hommes et des femmes et des professionnels, nous ne ferons évidemment rien. Et là aussi, je pense que nous avons pas mal de défis à relever ensemble. Parce que, et de ce point de vue-là, ce secteur n'échappe pas à l'ensemble de l'économie.

Le secteur a donc fortement pâti pendant la crise d'une démobilité et même de nombreux départs de ces salariés. Et qu'est-ce que ça aurait été, je le dis au passage, les parlementaires m'écoutent si on n'avait pas mis le paquet sur l'activité partielle ? Heureusement que nous avons fait ce choix massif de l'activité partielle, parce que les phénomènes que nous constatons aujourd'hui, de départs, eussent été sans doute beaucoup plus amplifiés.

Alors, ce que je veux vous dire, c'est que face à ces bouleversements, notre objectif n'est donc pas, ne peut donc pas être simplement de revenir au statu quo ante. Dire voilà, il y a eu cette crise, ça marchait pas mal avant, donc il faut retrouver ce que nous faisons, ce ne sera déjà pas mal. Une politique touristique digne de ce nom doit évidemment restaurer la confiance des visiteurs et des acteurs, mais elle doit surtout, c'est vrai, du reste de toute politique publique, préparer notre pays à aller plus loin. Et vous m'avez, Mesdames et Messieurs, souvent entendu le dire à nos concitoyens : il me semble, comme me le demande le président de la République, que notre rôle, c'est bien sûr, dans ce secteur comme dans les autres de gérer au mieux cette pandémie et toutes ses conséquences économiques et sociales. Faire face, panser, protéger, c'est ce que nous nous sommes employés à faire, sur le champ de la gestion de la crise sanitaire, sur tous les dispositifs que j'ai évoqués pour faire face aux conséquences économiques et sociales et éviter que ne s'effondre toute notre économie. Mais c'est déjà pas mal si on y arrive, ensemble. Si on compare avec les autres pays, on ne s'en sort pas si mal. Mais ce n'est pas à moi de porter des appréciations.

Non, ce que je veux vous dire c'est que ce qu'on attend de nous, me semble-t-il, très vite, c'est de tirer les enseignements structurels de cette crise. Qu'est-ce qu'elle nous a appris ? Qu'est-ce qu'elle a changé ? Quelles faiblesses structurelles a-t-elle illustré ? Vous le voyez bien ça, dans beaucoup de domaines. Ici, nous sommes sur le secteur du tourisme, que dire de l'industrie et de la très forte dépendance de secteurs stratégiques que cette crise a mis en évidence ? Alors là, il faut agir vite et fort. C'est la relance de l'investissement mais l'investissement dans ces secteurs stratégiques. Donc oui nous avons un devoir collectif à la fois de faire face à l'urgence mais tout de suite, très vite, de préparer l'avenir. Et je veux vous dire ici un mot de méthode si vous me permettez parce que j'ai beaucoup apprécié les interventions que j'entends ailleurs. Cette crise a eu aussi des mérites. Cette

crise, elle a soudé les secteurs. Ici, je suis au tourisme mais je pourrais vous parler d'autres domaines d'activité. Notre devoir c'était de concerter. Bon, on n'a pas tout bien fait, ce n'est pas ce que je veux vous dire. Mais on a toujours, j'ai toujours, mon prédécesseur aussi bien évidemment cherché à être en permanence en lien avec les secteurs professionnels. Et je constate que ce qui n'aurait peut-être pas été possible dans des basses eaux, dans des temps normaux, l'est devenu grâce, j'ose dire, à la crise.

Il y a un pack, moi qui vient du pays du rugby, qui s'est constitué. Les querelles de chapelle, elles n'ont pas complètement disparu, il faut bien que la France reste la France, quand même Messieurs dames, allons. On a su aller au-delà et le travail que je vous présente aujourd'hui en est l'illustration. Et ça aussi, il faudrait que ça reste vrai, vous voyez, il faudrait que ça reste, politique de filières, vous voyez, je m'intéresse beaucoup à la filière bois, maintenant il va nous parler du bois, mais non, rassurez-vous, mais pareil, on a des acteurs très segmentés. Là, la crise, on a conduit les assises sous l'égide du ministre chargé de l'Agriculture et on a vu des acteurs traditionnellement divisés se mettre ensemble, et ça nous a facilité pour que, dans ce qu'on appelle le Plan France 2030, présenté récemment par le Président de la République, on dégage des moyens très forts, inédits, au bénéfice de cette filière.

C'est aussi ce qui s'est passé ici. Parce que si, comme l'a clairement indiqué le Président de la République dans le cadre du premier sommet Destination France, c'était récemment, le 4 novembre dernier, "Nous voulons conforter," je cite, "la France comme première destination touristique mondiale. Il nous revient, et au Gouvernement évidemment, en premier lieu, de fixer une stratégie globale qui pose les fondations de la France touristique des années 2030." Je voudrais vous rappeler au passage que nous avons, que j'ai décidé un peu en avance de phase, de poser dès le printemps dernier une première brique de cette stratégie sur le thème spécifique de la montagne, une zone touristique s'il en est. Pourquoi ? Parce que beaucoup le savent ici, elle avait été tout particulièrement impactée et quelqu'un y a d'ailleurs fait référence, par la décision que j'ai dû prendre de fermer les remontées mécaniques, pour un élu d'un territoire montagnard, ça n'a pas été simple, mais c'était indispensable.

J'avais donc décidé, enfin le Gouvernement avait décidé de présenter très vite un plan "Avenir Montagnes". Justement pour dire : on repart de l'avant, on rebondit. Il est actuellement, vous le savez, en cours de déploiement et il vise à accompagner, je le dis, les transitions de ces territoires vers un tourisme plus diversifié et plus durable. L'État a dégagé des moyens, Mesdames et Messieurs les parlementaires, à hauteur de 640 millions d'euros en partenariat, Monsieur le vice-président de Régions de France, avec les régions et avec les collectivités territoriales, parce que là comme ailleurs, il faut travailler ensemble et nous travaillons ensemble, je le dis ici haut et fort, dans le respect des convictions de chacun. Jamais, Mesdames et Messieurs, jamais, et je vous le dis avec fierté, nous n'avons autant contractualisé entre l'État et tous les niveaux de collectivités territoriales, dans le cadre de la relance. J'ai signé un accord avec Régions de France, avec Départements de France, avec quasiment toutes les régions de France, un accord de relance dont ici même en Centre-Val de Loire. C'est un impératif. C'est ce qu'attendent nos concitoyens, c'est ce que la situation de crise rend indispensable.

Et donc, je viens aujourd'hui vous présenter ce plan Destination France, qui se donne effectivement des objectifs ambitieux et, je l'espère, des moyens à la hauteur. Je l'indiquais, ce plan a été véritablement co-construit avec tous les professionnels du secteur sur la base des travaux du comité de filière tourisme. Et je voudrais, avec votre autorisation, saluer les deux ministres qui en ont été les chevilles ouvrières, Jean-Baptiste LEMOYNE et Alain GRISSET, qui sont des hommes de dialogue, des hommes de terrain et des hommes d'expérience. Je voudrais aussi remercier les parlementaires qui se sont beaucoup investis sur ce sujet. Il y en a un certain nombre. Je pourrais évidemment citer Pascal FONTENEL-PERSONNE, Laetitia SAINT-PAUL, Benjamin DIRX. Bref, toutes celles et ceux qui ont apporté leur concours à ce travail qui s'adresse, je le dis, à l'ensemble des secteurs du tourisme, de métropole comme d'Outre-mer, pour lesquels, au vu des difficultés qu'ils continuent de rencontrer, des mesures spécifiques sont prévues.

Alors, pour le résumer, je crois que vous en connaissez déjà le contenu, mais je dirais que nous avons trois objectifs majeurs ensemble. Le premier, c'est conformément au diagnostic que j'esquissais il y a un instant, de renforcer la résilience du secteur et d'accompagner sa montée en qualité. D'abord, je voudrais dire qu'il y a deux sujets, plus spécifiques parce qu'ils ont fait l'objet,

on va dire, de morsures particulièrement fortes lors de la crise sanitaire. Le premier de ces secteurs, de ces filières, ce sont les entreprises du tourisme et plus particulièrement des agences de voyages. Donc, nous allons instaurer une solution de réassurance publique pour garantir que les voyageurs qui ont souscrit à des offres complètes de séjour, qu'ils n'ont pu réaliser pendant cette période difficile, puissent être remboursés sans mettre en péril la viabilité économique des acteurs. À cette fin, nous mobiliserons 165 millions d'euros de crédits pour un montant de garantie de l'État estimé à 1,5 milliard. La deuxième filière qui a été particulièrement impactée, elles l'ont toutes été, c'est celle de l'évènementiel. Un certain nombre de grands événements, vous le savez par cœur, salons, congrès, foires, qui sont au cœur du tourisme d'affaires et constituent donc un vecteur d'attractivité et d'activité très important pour les territoires, n'ont pas encore repris à la hauteur de ce qu'ils prévalaient avant la crise. Le Gouvernement va donc à la fois mettre en place une aide aux exposants pour aider les entreprises à revenir, mais aussi déployer des actions pour attirer les grands acteurs internationaux, et dégagera à cet effet une enveloppe de près de 100 millions d'euros.

De manière plus structurelle, nous devons accompagner davantage encore la montée en qualité de l'offre touristique. Nous mobilisons à cette fin 1,3 milliard d'euros via les outils d'investissement de la Banque des territoires et de la Banque publique d'investissement, que je tiens à saluer afin de renforcer l'offre publique de prêts de long terme en faveur du tourisme, et ce, durant les deux prochaines années. Avec le rechargement du prêt tourisme destiné aux PME, PMI, et TPE participant à l'activité touristique des territoires et en fonction des besoins exprimés par le secteur, les volumes de prêts supplémentaires atteindront 750 millions d'euros d'ici 2023, pour permettre aux collectivités de bénéficier de financement de très longs termes, 25-30 ans, dédiés aux infrastructures, à l'immobilier de tourisme, loisirs et cultures, et compléter l'offre du secteur bancaire traditionnel. Nous rendrons, c'était une demande traditionnelle et historique, pleinement opérationnelle l'offre de prêt sur fonds d'épargne, le prêt "Relance tourisme" de la banque des territoires qui devra atteindre près de 500 millions d'euros de financement d'ici 2023. Un soutien spécifique sera apporté à la montée en qualité de l'hôtellerie restauration de moyenne gamme, c'est la cible que vous vous êtes fixés, grâce à un accompagnement ciblé de ce segment par la banque des territoires, là aussi à travers un programme d'investissement en fonds propre

de 60 millions d'euros. Nous allons aussi faciliter et encourager les investissements, alors ça, c'est un travail de longue haleine, qui a été évoqué aussi par les intervenants précédents, en simplifiant l'environnement réglementaire. Ainsi, la montée en qualité de l'offre d'hôtellerie de plein air, première offre d'hébergement touristique marchant en France, sera facilitée en relevant le quota d'habitations légères de loisirs sous certaines conditions, et les gestionnaires se verront également accorder une souplesse d'exploitation. De même, nous allons rééquilibrer les relations entre les acquéreurs investisseurs et les exploitants de résidences, afin de favoriser le développement de projets plus nombreux de résidences de tourisme.

La montée en gamme doit aussi s'accompagner d'une montée en durabilité de notre offre touristique. À l'heure actuelle, proposer un tourisme durable, je l'ai dit, devient un avantage comparatif décisif. Pour cela, l'Etat a décidé d'investir directement près de 120 millions d'euros supplémentaires, à la fois dans la transition du secteur de l'hôtellerie, des cafés, des restaurants, et des transports touristiques. Nous allons d'abord à cet effet, ré-abonder le Fonds Tourisme durable, qui a été plébiscité par les acteurs locaux comme un vecteur efficace de transformation. Nous étendrons son périmètre géographique d'éligibilité afin de donner davantage de cohérence et donc d'impacts à ces interventions. Nous l'ouvrirons à de nouveaux projets touristiques susceptibles d'accélérer la transition durable, comme l'agritourisme ou l'écotourisme, des filières, on l'a vu, qui représentent un fort potentiel de développement partout, et en particulier, j'y reviens, en Outre-mer.

Pour assurer un meilleur accueil et une meilleure circulation des touristes sur notre sol, dans le respect de l'environnement, le plan prévoit également de soutenir fortement les infrastructures durables, qu'il s'agisse, nous l'avons vu ici, de développer des vélo-routes ou des transports touristiques, qu'il s'agisse de verdir les ports de plaisance ou encore les bases nautiques. Nous favoriserons également le verdissement des classements de l'hébergement touristique pour mieux refléter les attentes des touristes. Par ailleurs, Destination France va mobiliser le potentiel de l'innovation numérique, autre grand vecteur, pour en faire un levier de montée en qualité de l'offre touristique. La création et l'accompagnement d'une communauté tourisme tech, aux côtés des programmes déjà existants en faveur des pépites

françaises du tourisme, va permettre de soutenir à la fois le développement de startups et l'émergence de ce qu'on appelle les licornes françaises dans la tech du tourisme et de l'événementiel, avec de nouveaux services et de nouveaux produits plus en phase, là encore avec les nouvelles attentes des clientèles, tant internationales que françaises. Pour aider nos TPE, PME du tourisme, à prendre le tournant du digital, 10 000 entreprises, c'est l'objectif que nous nous fixons, sont accompagnées vers la numérisation.

Enfin, je veux vous dire que nous favorisons le tourisme pour tous. À cet effet, le Gouvernement, en lien avec l'ANCV, soutiendra le départ en vacances de 50 000 jeunes de 18 à 25 ans, l'aide pourra aller jusqu'à 250 euros, mais aussi 100 000 seniors par an d'ici 2025. Une expérimentation spécifique sera par ailleurs lancée pour mobiliser l'offre de tourisme social Outre-mer, en particulier à destination des habitants de ces territoires avec un objectif de 10 000 départs en vacances dès l'année prochaine, 2022.

Ça, c'est le premier objectif, on monte en gamme, on va vers la qualité. Le deuxième objectif, évidemment, c'est encore et toujours de valoriser et de développer les atouts de la destination France. C'est pourquoi nous allons déployer de nouveaux sentiers de pays et de sentiers littoraux, en tout cas, aider à leur développement par les acteurs locaux, des itinéraires culturels, développer le tourisme de savoir-faire. Ces atouts pourraient être mis en lien avec les collectivités volontaires par une ingénierie renforcée et mieux déployée pour leur permettre de consolider leurs atouts touristiques et de faire émerger de nouveaux projets, en particulier, je le dis, dans les territoires ruraux et dans les territoires ultramarins. Au total, ce seront plus de 100 millions d'euros qui y seront consacrés et qui s'ajouteront aux crédits du plan de relance, plus particulièrement destinés à la rénovation et à la mise en valeur de notre patrimoine.

Nous allons également accroître la visibilité de notre offre, la faire reconnaître pour ramener vers nous encore davantage de touristes du monde entier. Ainsi, afin d'assurer le rebond touristique et de rappeler au monde tout ce que la France peut lui offrir, le plan prévoit le lancement d'un vaste plan de communication appelé, de ses vœux par tout le secteur, communication et de promotion de la destination France, et ce, dès 2022 et jusqu'en 2024, je ne cite pas cette échéance au hasard, puisque cela s'inscrit dans la perspective des grands événements sportifs internationaux que la

France organisera d'ici là, au premier rang desquels le Championnat du monde de ski alpin, je le cite, la Coupe du monde de rugby France 2023, mais évidemment les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Enfin, troisième objectif de notre plan, et non des moindres, conquérir et reconquérir les talents. Là évidemment, ce n'est pas un domaine spécifique au secteur du tourisme, mais c'est vrai qu'il est particulièrement difficile pour un pays, pour un gouvernement, en particulier, de se dire : on crée des emplois, on a préservé l'économie, c'est le « quoi qu'il en coûte », on a fait un plan de relance ambitieux et ça marche plutôt, je dirais, ça marche même très bien, puisque la France, vous le savez, a le taux de croissance en ce moment même, le plus élevé. Donc, nous n'avons pas créé autant d'emplois, notre économie, c'est dû à notre travail collectif, évidemment, Mesdames et Messieurs, n'avait pas créé autant d'emplois depuis une vingtaine d'années. Mais dans le tourisme, dans l'hôtellerie, dans les restaurants, on n'arrive pas à les pourvoir. On n'arrive pas à trouver de main-d'œuvre.

Nous avons évidemment avec Élisabeth BORNE, ministre compétente, dégagé toute une série de dispositifs après concertation pour faire face à cette situation. Je vous rappelle qu'ils sont de 3 ordres pour ne pas être trop long d'abord, nous avons décidé de faire entrer la réforme de l'assurance chômage en vigueur, réforme importante, très importante, que j'avais suspendue, alors que le chômage augmentait, ce n'est plus le cas. Elle luttera à la fois contre les contrats courts et la précarité et incitera, je le dis et je l'assume, à la reprise d'activité, faire en sorte toujours que le travail paie davantage que la non-activité. C'est une ligne de conduite absolument indispensable. Deuxièmement, les formations, vous y avez fait allusion. J'ai entendu votre projet spécifique, nous devons faire un effort de formation, pourquoi ? Parce qu'on voit bien, je l'ai dit, que l'économie française est en transition et cet effort de formation, je le rappelle à tout le monde et les moyens additionnels que le Parlement va voter dans le cadre de la loi de finances pour 2022, concernera aussi bien les demandeurs d'emploi que les salariés à l'entreprise, qui devront pour partie d'entre eux, se reconvertir. Et pour les plus éloignés de l'emploi, c'est les plans d'investissement dans les compétences, c'est le contrat d'engagement de jeunes pour les moins de 25 ans, nous avons des dispositifs spécifiques dont certains et je salue le vice-président chargé de ces sujets à l'ARF, François BONNEAU, seront contractualisés avec les régions,

compte tenu de leurs compétences en la matière. Et le troisième axe, je le rappelle, ça va me faire la transition pour le secteur, c'est évidemment les négociations dans les branches professionnelles et dans les secteurs. Oui, il faut rappeler que nous avons besoin du dialogue social.

Je parlais de l'investissement privé. Je vous expose le rôle des pouvoirs publics. Il y a des partenaires sociaux. Oui, c'est eux qui doivent rendre aussi les métiers plus attractifs. Ça peut passer aussi par des salaires, l'amélioration des conditions de travail, la promotion professionnelle. Et j'espère bien, je le dis au passage puisque certains sont là, que ceux qui s'engagent et qui à haute valeur symbolique, je reviens au sujet touristique, les HCR, comme on dit, nous concluons une belle négociation conventionnelle dans les semaines à venir. Ça sera un signal pour l'ensemble du pays et ça complétera utilement les actions que nous conduirons par ailleurs.

Et dans ce secteur professionnel, comme dans les autres, je crois qu'aussi nous devons faire évoluer le regard sur les métiers du tourisme et pour cela être en mesure de proposer des formations d'excellence qui donneront aux parents l'envie d'y inscrire les enfants et aux étudiants, à ceux qui s'y engagent, tous les motifs d'en être fiers. C'est pourquoi vous avez souhaité, et j'ai trouvé vraiment cette idée excellente de créer un réseau d'écoles et de formations d'excellence du tourisme à partir des établissements qui disposent d'une offre de formation significative en tourisme que nous accompagnerons afin de créer plus de places pour améliorer la qualité de la formation, mieux coordonner les diplômes et en assurer une plus grande visibilité.

Afin de sensibiliser à la richesse de ces métiers et à tout ce qu'ils apportent à la France, nous allons lancer une grande campagne de communication nationale, dès le début de l'année 2022, auprès du grand public, évidemment plutôt tournée vers les jeunes générations sur le modèle, je vous le dis au passage, parce qu'on a des expériences, de celles que nous avons conduites pour nos armées, pour le recrutement dans nos armées, et qui ont eu un impact et des résultats extrêmement positifs. Pour s'assurer qu'elle réponde au mieux aux enjeux du secteur nous associeront à sa conception et à son déploiement tous les acteurs du tourisme qui, évidemment mieux que personne, connaissent la réalité de leur métier et tous les atouts qu'ils offrent. Nous allons également, là aussi, en partenariat avec eux, organiser une

semaine annuelle des métiers du tourisme qui permettra d'organiser des événements de découverte auprès des collégiens, des lycéens, des étudiants, des apprentis et des demandeurs d'emploi. Et nous devons multiplier les initiatives de la nature de celles que les professionnels nous ont exposées, il y a un instant.

Mesdames et Messieurs, au total, c'est plus d'un 1,9 milliard d'euros de moyens publics qui seront mobilisés par ce plan, auquel pourront du reste venir s'agréger des financements complémentaires, évidemment des collectivités territoriales et des entreprises. Pour que "Destination France" puisse répondre de la manière la plus fine aux besoins et aux spécificités des territoires, je le dis, parce que je veux que ça soit ma marque de fabrique, les décisions seront prises, Madame la préfète, et c'est le moment pour moi de saluer votre action, au niveau déconcentré. Nous devons, grâce au plan de relance, grâce aux plans sectoriels, faire aussi évoluer l'organisation et l'action de l'Etat en faisant davantage confiance à ces représentants territoriaux. Ainsi, nous instituerons un fonds "Destination France" de 150 millions d'euros qui seront directement confiés aux préfets dans les territoires, où doit évidemment se concentrer et se concerter l'action de l'Etat aux côtés des acteurs locaux et un étroit partenariat avec eux et cela, madame la préfète, dès l'année prochaine.

Avec ce plan, vous le voyez, l'État est non seulement présent pour aider ce secteur à se relever après une crise sanitaire sans précédent, mais il est surtout en train de tout mettre en œuvre pour que la France, plus que jamais, demeure le leader mondial de cette activité économique essentielle et devienne la première destination du tourisme durable. Et vous savez, toutes et tous ici ce qu'on appelle le tourisme durable, en 2030. Je suivrai évidemment avec beaucoup d'attention le déploiement de ce plan. Tu le sais, Jean-Baptiste, toi aussi, tu le feras main dans la main avec tous les professionnels parce que c'est un impératif national. Plus que jamais, je le redis devant vous pour bien comprendre la logique. Il ne s'agit pas pour l'Etat, je le dis devant les parlementaires, de créer des dépenses de fonctionnement courant. Celles-ci, y compris dans le budget 2022 puisque, certains, ça tombe bien, j'en fais partie, sont très attachés à la rigueur des dépenses publiques, les dépenses de fonctionnement courant n'évoluent que de +0,8 %.

En revanche, j'ai la conviction, ça tombe bien, d'ailleurs, elle est partagée par le FMI et l'OCDE, que nous devons mettre le paquet sur les investissements de modernisation de notre pays. Faire comme nos ancêtres le firent au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, qui, elle aussi avait eu des conséquences économiques dramatiques, une sorte de plan Marshall. L'occasion de vous dire et de vous rappeler, Mesdames et Messieurs, ici, dans cette belle région, le rôle de l'Europe. Le rôle de l'Europe, chère Madame, dans cette affaire, notre plan de relance, j'ai annoncé des sommes, 100 milliards d'euros, vous le savez, eh bien on va dépenser, oui, oui, on fait un plan de relance, eh bien, on va le dépenser, je vous le confirme, c'est absolument indispensable. Il faut rappeler à tous nos concitoyens et c'est évidemment le rôle premier du Gouvernement que 40 %, 40 milliards, 40 % de ce plan sera financé par l'Union européenne. C'est une innovation majeure dans la gestion de la crise et c'est une force considérable, considérable que de gérer au niveau européen cette crise et surtout cette relance économique. Oui, priorité : c'est la reprise économique, c'est la relance, c'est la création de richesses, c'est la création d'emplois, c'est la transformation de notre pays. Mais j'allais dire quand je vois ce qui se passe ici, au Clos Lucé, c'est la transformation de notre pays, c'est l'exemple de cette salle numérique, sur les bases qui ont toujours été les siennes, les bases numériques pour nous parler des siècles d'avant.

Oui, Mesdames et Messieurs, je vous le dis : inlassablement, protéger les Français, renforcer la France dans le domaine du tourisme, comme dans tous les autres plus que jamais, cette exigence doit être au cœur de nos ambitions communes.

Je vous remercie.